

Plus de détails

Modalités. Pour proposer ta candidature tu dois :

- Être âgé(e) de 16 ou 17 ans
- Habiter Saint-Caprais de Bordeaux
- Envoyer le dossier d'inscription avant le 15 juin 2026 par mail à : ressourcesshumaines@saintcapraisdebordeaux.fr

Dates du dispositif :

- Du 6 au 24 juillet 2026
- 3h30 par jour dont 1/2 heure de pause
- Inscription à la semaine

Les missions (réalisées avec un encadrant) :

Entretien des espaces verts, bâtiments communaux, agencement de la médiathèque, nettoyage des panneaux d'affichage, tâches administratives...

Le dossier est à télécharger sur

www.saintcapraisdebordeaux.fr

ou

depuis l'application "Intramuros"



le Dispositif argent de poche : c'est quoi ?

«Argent de poche» donne l'opportunité aux Jeunes de 16 ou 17 ans d'effectuer des petits travaux de proximité en participant à la vie communale.

Ces missions ont lieu pendant les vacances scolaires.

En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une somme de 15 € par jour de travail effectué.